

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2019

Présents : 8

Pouvoir : 1

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des votants.

Approbation du conseil municipal du 17 décembre

Ce compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Classement voie communale

Le Conseil Municipal décide de classer dans la voirie communale le CR 17 qui dessert la propriété de madame Abbinante sur une longueur de 70 m. Cette voie sera la VC 126.

Travaux forestiers

Le conseil municipal, valide le programme de travaux forestiers présenté par l'ONF :

- Nettoyement manuel en plein de jeune peuplement résineux, parcelle 10, sur 1.40 ha
- Nettoyement de jeune peuplement de douglas en bordure des cloisonnements non réalisés par les affouagistes, parcelle 11, sur 4.89 ha
- Nettoyement manuel localisé de jeune peuplement feuillu, parcelles 15.et 20, sur 1.45 ha
- Ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur, parcelle 16, sur 2.90 km,
- Pose d' un panneau d'information sur les disques avec visuel standardisé, parcelle 23,

le tout pour un coût prévu de 5 758.71 € HT, 6 395.31 € TTC.

Renouvellement de l'adhésion à l'association US Memory Grand Est

Le conseil municipal décide le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association "US Memory Grand Est France".

Renouvellement du bail parcelle section C n°9 avec le GAEC Boulay

Le conseil municipal, (Messieurs Antoine et Gabriel Boulay n'ayant pas pris part au vote) autorise le maire à signer ce renouvellement de bail, pour une durée de 9 années, dans les conditions similaires, à l'exception de l'article 2, qui au lieu d'un paiement annuel fera état d'un paiement tous les 3 ans, la trésorerie ne pouvant prendre en charge des sommes inférieures à 15 €.

Adhésions au SMIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les demandes d'adhésion des collectivités suivantes :

- Commune de Gerbamont
- Syndicat scolaire de la vallée du Haut Barba
- Syndicat scolaire d'Hadigny les Verrières
- SIVS Terre de légende, (Savigny)
- Syndicat scolaire "nos petits villages"

Questions et informations diverses

Compte administratif

Le compte administratif sera présenté en détail pour approbation lors d'un prochain conseil municipal. Cependant, le maire tient à en présenter les grandes lignes.

Dépenses de fonctionnement

	2017	2018	Variation
Charges à caractère général	171 106.18	133 321.75	- 37 784.43
Charges de personnel	99 9745.72	106 397.09	6 451.37
Reversement au FNGIR	37 800.00	37 800.00	0.00
Autres charges de gestion courante	52 276.90	49 260.94	- 3 015.96
Charges financières	18 621.85	17 780.13	- 841.72
Charges exceptionnelles	42.02	1 797.60	1 755.58
Total	379 792.67	346 357.51	- 33 435.16

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2019

Recettes de fonctionnement

	2017	2018	Variation
Atténuation de charges	13 988.30	431.00	- 13 557.30
Produits des services	108 810.08	80 015.06	- 29 795.02
Impôts et taxes	209 109.95	213 275.71	4 165.76
Dotations et participations	130 858.72	163 215.36	32 356.64
Autres produits de gestion courante	11 267.73	12 527.59	1 259.86
Produits financiers	3.15	3.15	0.00
Produits exceptionnels	360.00	10 303.21	9 943.21
Total	475 397.93	479 771.08	4 373.15

Dépenses d'investissement

Emprunts et dettes assimilées	27 608.77
Subventions d'équipement versées	3 663.13
Plafond de la cuisine	6 437.90
Réhabilitation ANC	4 794.57
Réfection VC 103 et 103 bis	121 625.75
Total	164 130.12

Recettes d'investissement

Dotations, fonds divers et réserves	57 165.32
Emprunts et dettes assimilées	782.64
Total	57 947.66

Bilan général

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	164 130.12	57 947.96	- 106 182.16
Fonctionnement	346 357.51	479 771.08	133 413.57
Total	510 487.63	537 719.04	27 231.41

auquel il convient d'ajouter 27 872,57 € de restes à réaliser en recettes.

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2017	Affectation 1068	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2018
Investissement	-33 992.63	0.00	-106 182.16	- 140 174.79
Fonctionnement	333 241.46	42 868.83	133 413.57	428 786.20
Total	304 248.83	42 858.83	27 231.41	288 611.41

Travaux divers

Séparation entre les deux salles ; la pose d'une plaque en tôle est retenue.

Devis 2 portes coupe-feu cuisine : approbation du devis de 1 686,00 € TTC.

Réflexion sur la possibilité de création d'un local de stockage extérieur pour les tables et chaises de la salle communale : un devis est demandé.

Demande pour une réfection du chemin du Bois de Brû : la commission se rendra sur place, un chiffrage des travaux sera réalisé. Si cela est possible, les travaux seront réalisés cette année, sinon ils seront intégrés au budget 2020.

Tranchée des 5 communes : réponse défavorable de 2 communes. Le dossier est donc repoussé.

R.P.I

Le maire informe le conseil municipal d'un courrier de l'inspection académique qui informe qu'aucune suppression n'est envisagée à la rentrée mais qui nous invite à continuer nos réflexions sur un élargissement du RPI. Une réunion des 7 communes des RPI Brû et Ménil sur Belvitte doit se dérouler première quinzaine de février.

Le maire informe le conseil d'un courrier adressé à deux familles suite à des incivilités lors du transport scolaire.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2019

Population municipale (2016)

Un courrier de l'INSEE nous donne les renseignements suivants :

Population municipale : 568

Population comptée à part : 13

Population totale : 581

Population 2015 : 579

Réfection d'un chemin parcelle 5

Monsieur Olivier Mangin informe que le chemin conduisant à la parcelle 5 a été dégradé par l'entreprise exploitante. L'ONF se charge de la remise en état du chemin, aux frais de l'entreprise.

Grand débat national

Le maire invite les conseillers présents à participer au débat qu'il organise le 06 février, à 20 heures.

Distribution de colis aux personnes en maison de retraite

Le maire fait part de la distribution des colis à 6 personnes et des remerciements reçus.

Fin de réunion : 20 heures 37